

GEORGES BORDONOVE

CHARLES V

1364-1380

FILS DE JEAN II LE BON



LES

ROIS

QUI ONT FAIT
LA FRANCE

Pygmalion

R

LES
ROIS
QUI ONT FAIT
LA FRANCE

Pendant presque mille quatre cents ans, des rois se sont succédé de manière quasiment ininterrompue sur le trône de France. Ils étaient issus de trois célèbres dynasties, les Mérovingiens, les Carolingiens et les Capétiens. À travers l'épopée tumultueuse de leurs vies et de leurs règnes, où se révèlent des personnalités diverses et parfois controversées, renaissent avec un grand éclat les heures les plus prestigieuses et les plus exaltantes de notre Histoire.

CHARLES V

1364-1380



Photo © Ulf Andersen

GEORGES BORDONOVE

Lauréat de l'Académie française et de la Bourse Goncourt du récit historique, grand prix des libraires, officier de la Légion d'honneur, Georges Bordonove conte la superbe épopée des rois qui ont fait la France. Refusant les facilités d'une vulgarisation simpliste de l'Histoire, il la clarifie afin d'en mieux traduire les palpitations vraies et les étonnantes analogies avec notre époque.

Petit-fils de Philippe VI de Valois, le vaincu de Crécy, fils de Jean le Bon, le vaincu de Poitiers, Charles V assumait la régence pendant la captivité de son père. Au cours de cette période tragique, il fit front aux Anglais, aux Navarrais, à la commune insurrectionnelle suscitée par Étienne Marcel. Devenu roi, il parvint, avec l'aide de Du Guesclin, à reconquérir la totalité des provinces cédées par le traité de Brétigny. Pragmatique, méfiant, habile diplomate, il démontra, en dépit d'une santé chancelante, la supériorité de l'intelligence sur la force. Son surnom de Sage a deux significations : il atteste sa modération et suggère qu'il fut exceptionnellement instruit pour son époque, presque savant. À ce résistant, à ce restaurateur s'applique la maxime fameuse de Vauvenargues : « Le courage est la lumière de l'adversité. »

Pygmalion

Les Rois
qui ont fait
la France

DU MÊME AUTEUR
CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

Les Précurseurs :

Clovis. ◇ Charlemagne.

Les Capétiens :

Hugues Capet.

Philippe II Auguste. ◇ Saint Louis.

Philippe IV le Bel.

Les Valois :

Jean II le Bon. ◇ Charles V. ◇ Charles VI. ◇ Charles VII.
Louis XI. ◇ Louis XII. ◇ François I^{er}. ◇ Henri II. ◇ Charles IX.
Henri III.

Les Bourbons :

Henri IV. ◇ Louis XIII. ◇ Louis XIV. ◇ Louis XV.
Louis XVI. ◇ Louis XVIII. ◇ Charles X. ◇ Louis-Philippe.

GEORGES BORDONOVE

Les Rois
qui ont fait
la France

CHARLES V

le Sage



Pygmalion

Avec le soutien du



www.centrenationaldulivre.fr

Sur simple demande adressée à
Pygmalion, 87 quai Panhard-et-Levassor, 75647 Paris Cedex 13,
vous recevrez gratuitement notre catalogue
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

© 1985 Éditions Pygmalion/Gérard Watelet à Paris

© 2012 Pygmalion, département de Flammarion, pour la présente édition

ISBN : 978-2-7564-0764-7

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

DEUX PENSÉES DE CHARLES V

En notre cœur ineffaçablement est gravée
mémoire de l'admirable gouvernement de notre
très saint aïeul, prédécesseur patron,
défenseur et spécial seigneur, le bienheureux
Louis¹, fleur, honneur, lumière et miroir
non seulement de notre famille royale, mais
de tous les Français.

(Ordonnance pour la majorité des rois)

*
* *

Quoique nous soyons Roi couronné et que
nous voyions toute la France soumise à
notre pouvoir, nous n'avons que la force
d'un homme et sans vous nous ne pourrions
rien. Un prince, quelque puissant qu'il soit,
ne régnera paisiblement que par l'affection
de ses sujets.

(Aux Etats généraux)

1. Il s'agit évidemment de Saint Louis.

Comme dans les précédents ouvrages (*Philippe Auguste*, *Saint Louis* et *Philippe le Bel*), les textes en latin ont été traduits et les textes en ancien français autant que possible actualisés sans que le sens en ait été dénaturé. Un index biographique, à la fin du présent volume, renseigne sur de nombreux personnages.

L'HÉRITIER DES CAPÉTIENS

Avec Charles IV, troisième et dernier fils de Philippe le Bel, la dynastie des Capétiens directs s'éteignait ; la couronne de France allait échoir aux Valois. « Toute la lignée de Philippe le Bel, en moins de XIII ans, fut défaillie et amortie, dont ce fut grand dommage », écrivait le chroniqueur de Saint-Denis. Les Capétiens régnaient depuis trois siècles et demi (987-1328). L'œuvre qu'ils avaient accomplie tenait du prodige. Elle était, pour une large part, le fruit de leurs qualités, en particulier de leur persévérance. Elle résultait aussi de la volonté populaire : on oublie trop souvent qu'en mettant fin aux disparités féodales, la monarchie avait été, et restait, un facteur évident de progrès. Il faut, pour en donner une idée exacte, rappeler qu'à l'époque d'Hugues Capet le titre de roi de France n'était guère plus qu'une fiction politique, ne s'appliquant en fait qu'à l'Ile-de-France et à l'Orléanais. Hugues Capet n'était même pas maître de Paris ; le comté de Paris appartenait alors à Bouchard, comte de Corbeil et de Vendôme. Les principaux vassaux étaient infiniment plus riches et plus puissants que le

LES ROIS QUI ONT FAIT LA FRANCE

roi : et c'étaient les ducs d'Aquitaine, de Bourgogne, de Gascogne et de Normandie, le marquis de Gothie, les comtes d'Anjou, de Blois et de Chartres, de Bretagne, de Champagne, du Maine, de Poitiers, du Rouergue, de Toulouse et de Troyes. Nombre de vicomtes, voire de simples seigneurs (tels les sires de Coucy et de Montlhéry) jouissaient d'une indépendance totale. Sans doute les grands feudataires prêtaient-ils serment d'allégeance ; ils n'en restaient pas moins autonomes, c'est-à-dire rois dans leurs domaines ! Tout ce que les cinq premiers Capétiens (Hugues Capet, Robert le Pieux, Henri I^{er}, Philippe I^{er} et Louis VI) purent faire, ce fut de desserrer l'étreinte féodale. Le caractère initialement électif de la royauté paralysait leurs velléités de domination. Leurs moyens étaient si faibles qu'ils redoutaient leurs plus proches voisins et n'eussent pu résister à la moindre coalition. Il est peu de dire qu'ils étaient dans la main des féodaux ! Ces derniers toléraient leur existence, parce qu'ils en admettaient la nécessité. Nos premiers rois incarnaient un principe d'autorité, ultime épave de la débâcle carolingienne. Grâce à l'Église, un prestige mystérieux s'attachait à la couronne de France. Quelles que fussent l'ambition et la rapacité des féodaux, ils n'osèrent jamais s'en prendre directement à la personne royale, parce que ointe et sacrée. Les Capétiens travaillèrent sans bruit à policer leur domaine, à l'unifier, à l'agrandir par une adroite politique de mariages, d'acquisitions et d'échanges. Débuts sans grandeur, d'une humilité qui donne à rêver ! On ne peut s'empêcher de comparer les premiers Capétiens à des paysans acharnés à grossir leur lopin de terre, une génération après l'autre, avec une patience infinie, n'excluant toutefois ni la malice ni la ruse. A la longue, cette tactique de grignotage fut payante.

Louis VI faillit réussir un coup de maître en mariant son fils (le futur Louis VII) avec la plus riche héritière du royaume, la trop fameuse Aliénor d'Aquitaine. Ce mariage inespéré faisait entrer dans la mouvance royale le duché d'Aquitaine et le comté de Poitiers, soit dix-neuf de nos départements actuels, à peu près tout l'ouest de la France, de la Loire aux Pyrénées ! En épousant Aliénor, Louis VII ne devenait pas réellement propriétaire de ces immenses territoires, mais il les administrait au nom de sa femme et l'on pouvait espérer qu'avec leurs enfants l'Aquitaine et le Poitou s'agrègeraient définitivement au domaine royal. Il n'en fut rien. Le timide Louis VII ne sut point garder l'amour d'Aliénor. Le divorce du

LES ROIS QUI ONT FAIT LA FRANCE

couple royal ramena les possessions royales à leurs anciennes limites. Bien plus, en épousant Aliénor, Henri Plantagenêt, qui possédait l'Anjou, le Maine, la Touraine et la Normandie, régna sur tout l'ouest du royaume, de la Manche aux Pyrénées. En devenant roi d'Angleterre, il fonda ce que l'on nomme l'empire anglo-angevin, édifice fragile mais combien redoutable pour le roi de France, ou plutôt pour le roitelet d'Ile-de-France ! Ce fut un jeu pour le Plantagenêt d'extorquer à Louis VII le Vexin normand, quand il maria son fils à la fille de ce dernier. Songeait-il à s'approprier la couronne de France ? Son ascension paraissait alors irrésistible.

Avec Philippe Auguste tout changea. Ambitieux, réaliste, conscient de ce que représentait la monarchie, servi par une chance incroyable, il manœuvra supérieurement. Il commença par stopper l'avance des comtes de Flandre en direction de Paris et, pour assurer ses arrières, s'agrandit des vallées de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme. Mais son principal objectif était d'abattre l'insolente puissance des Plantagenêts. Mettant à profit la désunion d'Henri II Plantagenêt, de la reine Aliénor, et de leurs fils et surtout la nullité politique du dernier d'entre eux (Jean sans Terre), il leur arracha de haute lutte la Normandie, l'Anjou, le Maine et la Touraine. A la fin de son règne, il ne leur restait plus que le Poitou, la Saintonge et l'Aquitaine. La victoire de Bouvines avait accru dans des proportions inouïes le prestige de la royauté.

Les progrès continuèrent sous Louis VIII qui annexa l'Aunis et la Saintonge et, à la faveur de la croisade contre les Albigeois, s'appropriâ une partie du comté de Toulouse. Sous son règne, la Bretagne entra dans l'obéissance royale. Sous saint Louis, le comté de Toulouse, ou plutôt le Languedoc en son entier, fut réuni à la couronne. Il en fut de même des comtés de Chartres et de Blois. En mariant son fils (le futur Philippe le Bel) à Jeanne de Navarre, Philippe III le Hardi mit la main sur le comté de Champagne (convoité depuis des siècles par les Capétiens) et sur le petit royaume de Navarre. Quant à Philippe le Bel, il annexa la Franche-Comté et la cité de Lyon, repoussa la frontière du nord en s'emparant de diverses places flamandes (dont Lille, Douai, Valenciennes et Béthune) et imposa sa suzeraineté au comte de Bar. Sous son dernier fils, Charles IV, les possessions françaises du roi d'Angleterre se réduisaient à Bordeaux et au duché de Guyenne.

Des redoutables maisons féodales, qui tant de fois avaient

LES ROIS QUI ONT FAIT LA FRANCE

fait trembler les Capétiens, ne subsistaient guère que le duché de Bretagne, les comtés de Flandre et de Bourgogne. Simultanément et quasi pas à pas, avec une incroyable prudence, le pouvoir royal s'était affirmé et étendu. L'appareil administratif, judiciaire et fiscal s'était lentement mis en place, cependant que l'indépendance de la noblesse se restreignait d'autant, non sans révoltes d'ailleurs ! Mais l'expansion du pouvoir monarchique répondait, et l'on y insiste, aux vœux de la classe laborieuse, notamment de la bourgeoisie. Que souhaitaient les campagnards et les citadins de cette époque ? D'abord travailler et commercer en paix. Ils étaient las de l'anarchie ambiante, des exactions, des guerres privées, des tyrannies locales. Pour la multitude des humbles, le roi représentait l'ordre et la justice. Cela, les Capétiens le comprirent admirablement et le réalisèrent en grande partie.

Le royaume qui échut au premier roi Valois (Philippe VI) était sans conteste le premier d'Europe, tant par ses ressources et sa population, que par son administration, sa cohésion territoriale et ses forces militaires. Or, en quelque trente ans, cette puissance trébucha sous les coups de boutoir d'Edouard III d'Angleterre, maître d'un royaume de second ordre. Il fallut l'avènement de Charles V le Sage pour que s'amorçât le redressement. Charles V hérita d'un territoire mutilé, à demi ruiné, menacé de submersion par les Anglais, et d'un pouvoir diminué : tout laissait prévoir le démembrement prochain, peut-être même la fin du superbe royaume des lys ! C'est qu'il héritait aussi des « malheurs » de Philippe VI de Valois, son grand-père, et de ceux de son père, Jean le Bon, c'est-à-dire des désastres successifs de l'Ecluse, de Crécy et de Poitiers ; l'œuvre des Capétiens semblait alors anéantie.

Lorsque Jean le Bon fut emmené à Londres, Charles avait dix-huit ans ; il n'était encore que dauphin. C'était un jeune homme sans réputation, sans appui, sans argent, sans armée ! Les Anglais progressaient sur tous les fronts. Leur allié, Charles le Mauvais, roi de Navarre, essayait de s'emparer de la couronne. Etienne Marcel préparait une révolution qui tendait à promouvoir une monarchie nominale. Les Grandes Compagnies rançonnaient les villes et désolaient les campagnes. Le dauphin plia sous la bourrasque mais tint bon. Il n'avait pour lui que son intelligence, car il n'était même pas homme de guerre. Très vite, très tôt, un mal inexorable et

LES ROIS QUI ONT FAIT LA FRANCE

progressif — séquelle d'un hypothétique empoisonnement — lui interdit les trop longues chevauchées, l'empêcha de manier la lance et l'épée. Ce fut la première fois qu'un prince français se dispensait de paraître à la tête de l'armée, déléguait le commandement à des lieutenants. Il parvint cependant, à force de patience et de ruse, à rétablir la situation. Il restaura le pouvoir monarchique, mit les Grandes Compagnies et les Navarrais hors d'état de nuire. A peine eut-il négocié le traité de Brétigny (1360) avec Edouard III, qu'il résolut de le déchirer. Car, dès lors, il n'eut plus qu'une idée : bouter l'Anglais hors de France ! Il avait compris que, si Edouard III conservait une seule place, le plus petit lambeau de territoire, tout serait toujours à recommencer. Devenu roi, il prépara en secret sa revanche, puis jeta le masque et, grâce à du Guesclin, reconquit morceau par morceau la quasi-totalité des territoires cédés à Edouard III. On vit alors le royaume des lys refleurir. Ce miracle qui stupéfia l'étranger, Charles V en fut le seul auteur. Sans doute eut-il du Guesclin pour connétable et fut-il servi par de remarquables conseillers. Sans doute aussi fut-il aidé par le premier éveil d'un sentiment national. Mais il sut merveilleusement choisir ses serviteurs et incarner l'esprit de résistance à l'envahisseur, comme associer les représentants des trois ordres à ses décisions. Ce fut, à mon avis, un miracle encore plus grand que ce prince handicapé, enveloppant sa débilité de riches étoffes et de fourrures, dissimulant sa main paralysée, ait pu, du fond de sa chambre, assumer pareille résurrection et finalement triompher d'Edouard III !

Philippe VI de Valois et Jean le Bon n'avaient été, toutes proportions gardées, que des parvenus. Ils n'étaient pas nés pour régner. Ils avaient cru devoir rompre avec les traditions capétiennes de prudence et de mesure, car, un peu grisés par leur brusque accession au trône, rien ne leur paraissait impossible. Au contraire, et parce que la Fortune lui avait été hostile, Charles V retrouvait en lui les vertus capétiennes : pragmatisme, méfiance, habileté diplomatique, ténacité. Par certains aspects de son caractère, il était en avance sur son temps. Il démontrait en tout cas la supériorité de l'intelligence sur la force et c'était une terrible leçon qu'il infligeait à tout ce monde de chevaliers férus d'exploits militaires. Il ajoutait à ces talents ceux de publiciste et de légiste, voire de démagogue. C'était déjà un chef d'Etat moderne. Son surnom de Sage a deux significations : il atteste sa modération et

LES ROIS QUI ONT FAIT LA FRANCE

suggère qu'il fut exceptionnellement instruit pour son époque, presque savant. Cependant, il ne semble pas que, dans sa jeunesse, il ait reçu une éducation différente de celle que l'on dispensait aux princes. Ni son père ni son grand-père ne purent lui servir de modèles ; ils ne lui légèrent que l'amour des livres, des objets d'art, et le goût du faste ; c'étaient avant tout d'intrépides guerriers. Il n'eut point davantage de maître à penser¹. Ce fut par la suite et par lui-même qu'il élaborait une véritable doctrine monarchique. En réalité, il grandit à l'école du malheur. Crécy, Calais, Poitiers furent ses véritables maîtres et mûrirent précocement son caractère. Parlant de son avènement (Charles V avait alors vingt-sept ans), Christine de Pisan, son historiographe, écrit : « Nonobstant le bouillon de si jeune âge, contre la commune manière des hommes cheminant par le cours de la nature, par la grâce de Dieu et don spécial de divine information, par les revers infortunés déjà depuis longtemps subis par son royaume, par les guerres, pertes excessives et tribulations infinies, qui souventes fois peuvent être profitables aux vagues humains... il fut enluminé de claire connaissance, ce qui lui permit de discerner le clair du trouble, le bel du laid, le bien du mal... »

Il m'est infiniment agréable de consacrer mon cinquantième livre à ce roi selon mon cœur, efficace et paisible, bien disant et subtil, plus à l'aise dans sa librairie que dans les camps ! A ce résistant, à ce restaurateur auquel on pourrait appliquer, plus qu'à n'importe quel autre de nos rois, la maxime fameuse de Vauvenargues : « Le courage est la lumière de l'adversité. »

1. Sauf dans une mesure relative Nicolas Oresme

PREMIÈRE PARTIE

LES VALOIS

1328-1356

I

1328

A son lit de mort, Philippe le Bel¹ avait exprimé sa volonté de voir le comté de Poitiers revenir à la couronne dans le cas où son fils, Philippe le Long, mourrait sans héritier mâle. Cela revenait à poser le principe, en matière de dévolution successorale, d'une distinction fondamentale entre les fiefs ordinaires et le domaine royal, puisque le comté de Poitiers était un apanage détaché de ce domaine. Lorsque Louis X le Hutin, fils aîné de Philippe le Bel, mourut, en juin 1316, la reine était enceinte. Louis X avait une fille de son premier mariage, prénommée Jeanne. Qui allait assumer la régence ? Eudes de Bourgogne, oncle et tuteur de Jeanne, posa sa candidature, ainsi que Charles de Valois, frère de Philippe le Bel. Mais Philippe le Long, frère puîné du défunt Louis X, devança ses compétiteurs et s'empara du pouvoir. Barons et

1. Voir *Philippe le Bel*, du même auteur, chez le même éditeur.

LES ROIS QUI ONT FAIT LA FRANCE

prélats, réunis le 13 juillet 1316, lui confièrent la régence. Le 14 novembre de la même année, la reine veuve accoucha d'un fils qui fut nommé Jean I^{er}. L'assemblée de 1316 avait décidé que, si l'enfant était un mâle, Philippe le Long exercerait la régence jusqu'à sa majorité. Si c'était une fille, il deviendrait roi, et la fille serait dédommée. On avait également décidé que la petite Jeanne recevrait pour sa part la Navarre et la Champagne, autrement dit hériterait des biens de sa grand-mère, Jeanne de Navarre. Or Jean I^{er} ne vécut qu'une dizaine de jours, mort opportune qui bien entendu défraya la chronique. Les décisions de 1316 manquant de netteté, Philippe le Long réunit, en février 1317, une assemblée analogue, mais augmentée de docteurs de l'Université et de bourgeois. Elle prononça sans équivoque l'exhérédation des femmes : « Femme ne succède pas au royaume de France. » Il semble bien que la crainte de voir une reine épouser un prince étranger motivât l'adoption de ce principe, et non point la prétendue loi salique. Philippe le Long devint donc roi sous le nom de Philippe V. Quand il mourut, en 1322, il ne laissait que des filles. Son frère cadet, Charles IV le Bel, lui succéda sans difficulté : désormais l'exclusion des femmes semblait acquise. Charles IV le Bel mourut le 1^{er} février 1328. Il ne laissait également que des filles. La reine était enceinte. Il fallait désigner au plus vite un régent pour gouverner le royaume.

Mais en 1328, la situation n'était plus celle de 1316, ou de 1322. Avec Charles IV le Bel disparaissait le dernier Capétien direct, à moins que la reine veuve n'eût un fils. Si c'était une fille, le régent désigné deviendrait roi de France. Un tel problème ne pouvait recevoir qu'une solution politique. Il n'existait en effet ni précédents ni textes juridiques pour trancher le débat. Les juristes étaient incapables d'avancer des arguments solides ; leurs conclusions ne pouvaient être que d'opportunité, donc en fin de compte subjectives. Sans doute l'assemblée de 1317 avait-elle décidé l'exclusion des femmes, mais il s'agissait alors de conforter le pouvoir d'un Capétien, le propre frère du roi défunt. Or le droit des femmes à succéder était de règle en ce qui concernait les fiefs, et même dans plusieurs royaumes, dont celui de Navarre. Dans un premier temps, il ne s'agissait que de choisir un régent, mais il était à craindre que ce dernier ne reçût la couronne, le défunt roi n'ayant procréé jusqu'ici que des filles. On ne

pouvait davantage ignorer le droit des femmes à succéder, malgré les décisions antérieures. L'imbroglio était total...

En droit naturel, l'héritière la plus proche restait indiscutablement la princesse Jeanne, fille de Louis X le Hutin, encore que, par deux fois, on l'eût exclue de la succession, mais, entre-temps, elle avait épousé Philippe d'Evreux. Si l'on remontait d'un degré, force était de constater que la plus proche héritière du trône était Isabelle d'Angleterre, sœur des trois derniers Capétiens. A supposer que le principe d'exclusion des femmes fût, comme il paraissait probable, maintenu, on devait considérer que la reine Isabelle avait un fils, le jeune Edouard III d'Angleterre. Les légistes anglais soutinrent qu'elle avait transféré à Edouard son droit à succéder. Les juristes français rétorquèrent qu'Isabelle ne pouvait transférer un droit qu'elle-même ne détenait pas. Passons sur une dispute qui n'aboutit à rien, sauf à fournir le prétexte de la guerre de Cent Ans ! Les seuls compétiteurs sérieux étaient Philippe de Valois et Philippe d'Evreux ; le premier, fils de Charles de Valois ; le second, de Louis d'Evreux, tous deux frères de Philippe le Bel. Ils étaient donc, l'un et l'autre, cousins germains des trois derniers Capétiens.

La reine Isabelle revendiqua les droits de son fils. Mais, ayant fait assassiner son mari (Edouard II) avec la complicité de Mortimer, son amant, vivant depuis lors publiquement avec ce dernier, gouvernant l'Angleterre avec lui, déconsidérée par son peuple et contestée par son baronnage, elle manquait de moyens pour soutenir ses prétentions. Cependant elle se fit représenter à l'assemblée de 1328. Les barons et les prélats français ne voulaient pas d'un monarque trop puissant, encore moins d'un Plantagenêt. Cette volonté, qualifiée de « nationale » par certains historiens, le chroniqueur de Saint-Denis l'exprime sans ambiguïté : « Et encore fut argué qu'il n'avait jamais été vu ni su que le royaume de France eût été soumis au gouvernement du roi d'Angleterre ; et même que ledit roi d'Angleterre est homme et vassal du roi de France, et tient de lui grande partie de la terre que ledit roi d'Angleterre a par-deçà la mer¹. Ces raisons entendues et plusieurs autres par lesquelles le roi d'Angleterre ne devait pas venir au gouvernement ni au royaume, nonobstant qu'il fût le plus

1. Le duché de Guyenne et le comté de Ponthieu.

proche parent par les femmes du roi (Charles IV le Bel), il fut conclu par les nobles et spécialement par messire Robert d'Artois, à ce que l'on dit, qu'à messire Philippe, comte de Valois, devait venir le gouvernement, comme au plus proche par ligne de mâle. Et lors fut appelé régent du royaume de France et de Navarre, et reçut les hommages du royaume de France et non pas de Navarre... »

Le choix ne se fit pas sans « altercations ». Philippe d'Evreux fut écarté pour le seul motif que son père, Louis d'Evreux, était le cadet de Charles de Valois. Il revendiqua dès lors hautement, au nom de sa femme, l'héritage de Navarre et de Champagne. Ce royaume et ce comté provenaient de Jeanne de Navarre, comtesse de Champagne, et épouse de Philippe le Bel. La femme de Philippe d'Evreux était l'aînée des petites-filles de la défunte reine. L'assemblée de 1316 lui avait implicitement reconnu des droits à cet héritage. Cependant Philippe V le Long et Charles IV le Bel s'étaient intitulés imperturbablement rois de France et de Navarre, sans se préoccuper le moins du monde des droits de leur nièce. Désormais les Navarrais réclamaient un roi à part entière et qui leur fût plus proche. On négocia âprement. Les autres princesses demandaient leur part. Philippe de Valois consentit à abandonner la Navarre à Jeanne et à Philippe d'Evreux, mais conserva le comté de Champagne et de Brie en promettant des dédommagements. Jeanne et Philippe d'Evreux, trop heureux de décrocher une couronne, acceptèrent le marché ; ils eurent le tort de miser sur la générosité de Philippe de Valois, quant aux compensations. En réalité, celui-ci les avait purement et simplement spoliés de la Champagne et de la Brie. Mais pouvait-il raisonnablement se dessaisir de ces territoires, alors que Philippe d'Evreux possédait déjà une partie de la Normandie ?

Sur ces entrefaites, la reine accoucha d'une fille. L'assemblée qui se réunit en avril 1328 confirma les précédentes décisions ; elle attribua la couronne de Navarre à Jeanne d'Evreux, à charge pour le régent de la dédommager de la perte du comté de Champagne. Philippe de Valois devenait Philippe VI. Ce fut ainsi, écrit le chroniqueur de Saint-Denis, « que la droite ligne des rois de France fut translatée en ligne transversale ; c'est à savoir de germain en germain ».

Cette translation — on y insiste — ne s'opéra pas sans

difficultés ; elle n'intervint pas sans que Philippe VI ne consentît certaines promesses et concessions. Par surcroît, si « l'élection » de Philippe était par avance acquise et même peu susceptible de discussions, elle n'en laissait pas moins des problèmes en suspens. Ce sera en vain que Charles le Mauvais, fils de Jeanne et de Philippe d'Evreux, réclamera les compensations promises à ses parents, c'est-à-dire l'équivalent de la Champagne et de la Brie. Il en sortira la guerre franco-navarraise et l'alliance de Charles le Mauvais avec l'Angleterre. De son côté, dès le mois de mai 1328, la reine Isabelle élevait une protestation solennelle, en rappelant les droits d'Edouard III. Mais le fondateur de la dynastie des Valois était tout à son succès ; il n'avait cure de cette mère indigne et de ce petit roi de dix-sept ans qui se prétendait héritier de la couronne de France malgré la décision des Grands ! Il ne pouvait s'imaginer qu'un effroyable conflit couvait sous la cendre ; qu'Edouard III tenterait de reconstituer l'empire des Plantagenêts. Sentait-il bien l'incertitude de sa situation, encore qu'il eût recueilli l'adhésion apparemment unanime des dignitaires du royaume ? Il n'était, comme aux premiers âges de la monarchie capétienne, qu'un roi « élu », et non point héréditaire comme l'avaient été ses devanciers. Dans quelle mesure pouvait-il compter sur le loyalisme de Robert d'Artois et de ses semblables, sans lesquels il n'eût pas été roi ? Il était indispensable qu'il affirmât son autorité par quelque action d'éclat. Mais il y avait plus grave : rien ne l'avait préparé à l'exercice du pouvoir ; il n'était pas né roi. L'effacement rapide, et imprévisible, des derniers Capétiens l'avait brusquement hissé à la première place. On commençait à murmurer qu'il n'était pas étranger à leur disparition, accusation bien entendu mensongère ! Il lui eût fallu la sagacité qui sera celle de son petit-fils Charles V pour comprendre que sa situation était plus brillante que solide, et tenter de l'assumer. Mais ce n'était qu'un très haut seigneur : il en avait la mentalité un peu courte ; tout laissait présager qu'il ne serait que le roi des féodaux, avec ce que cela supposait d'irréalisme et de fatuité. Il ne tarda pas à commettre une première erreur. Lorsque Louis de Nevers, comte de Flandre, vint lui prêter serment d'allégeance, Philippe VI lui promit d'intervenir pour écraser la rébellion des tisserands. Il ignorait les difficultés internes de Louis de

LES ROIS QUI ONT FAIT LA FRANCE

Nevers et ne mesurait point les conséquences d'une intervention contre ces bourgeois flamands, clients privilégiés de l'Angleterre.

II

PHILIPPE VI, ROI TROUVÉ

Il avait alors trente-cinq ans. Il était marié depuis 1313 avec Jeanne de Bourgogne, fille de Robert II, duc de Bourgogne, et père de deux enfants : Jean (qui sera Jean le Bon) et Marie. Comme on l'a dit, Philippe VI était fils de Charles de Valois, personnage dont il n'est pas sans intérêt de relater la biographie : elle éclaire en effet la psychologie et le comportement du premier roi Valois. Charles de Valois avait pour parents Philippe III le Hardi et Isabelle d'Aragon ; il était donc frère puîné de Philippe le Bel. Par suite de l'excommunication de Pierre III d'Aragon, il fut investi de ce royaume par le pape, mais la prétendue croisade contre l'Aragon ayant piteusement échoué, il dut renoncer à cette couronne. A la mort de Philippe III le Hardi, il reçut le comté de Valois en apanage. Son mariage avec Marguerite de Naples lui donna le Maine et l'Anjou. Brillant chevalier, passant à tort ou à raison pour un grand homme de guerre, il prit part à la

LES ROIS QUI ONT FAIT LA FRANCE

campagne contre Edouard I^{er} d'Angleterre en Guyenne. Il se battit ensuite contre les Flamands et obtint l'éphémère soumission de Gui de Dampierre. Veuf de Marguerite de Naples, il épousa Catherine de Courtenay, petite-fille et héritière du dernier empereur latin de Constantinople. Le pape Boniface VIII lui conféra le titre de vicaire et défenseur de l'Eglise. Charles chassa les gibelins de Florence et aida le roi de Naples, son ex-beau-père, à reconquérir la Pouille et la Calabre. Rappelé en France par Philippe le Bel, il participa à la bataille de Mons-en-Pévèle. Sous le règne de Louis X le Hutin, il se mit indirectement à la tête des ligues féodales et obtint la condamnation à mort d'Enguerran de Marigny, ce dont il éprouva ensuite les plus vifs remords. Sous Charles IV le Bel, il combattit à nouveau les Anglais, avant de mourir en 1325. Tout au long de sa vie aventureuse, pour ne pas dire turbulente, il ne cessa de convoiter une couronne. On a dit de lui qu'il avait été « fils de roi, frère de roi, oncle de trois rois, père de roi et jamais roi ». Philippe réalisait donc l'ambition de son père. Bien plus, il ceignait la plus belle couronne d'Europe, en tout cas la plus prestigieuse. Mais l'ambition ne coïncide pas toujours avec l'aptitude à assumer la charge que l'on convoite. De même que son père, Philippe VI avait l'âme toute féodale, et le dangereux orgueil de sa caste. L'attitude suspecte de Charles de Valois à l'égard des Ligues, son loyalisme relatif, n'avaient pu qu'aggraver son penchant pour la noblesse. Il dédaignait, ignorait peut-être le lien mystérieux qui rattachait naguère les Capétiens au peuple de France. L'allégeance populaire envers les descendants d'Hugues Capet coulait de source ; elle était certes plus solide que les serments prêtés par les seigneurs. Charles de Valois, s'il avait vécu, n'eût pas fait un meilleur roi que son fils ; il n'eût été lui aussi que le chef des seigneurs ; sa défiance, sinon son mépris à l'égard de la bourgeoisie, lui eût promptement aliéné une partie de l'opinion, et non la moindre ! En outre, le père et le fils étaient pareillement entichés de chevalerie. Pour eux, une bataille ne pouvait être qu'une succession d'exploits individuels. Ce temps était dépassé. Les rites de chevalerie, le code d'honneur de la noblesse n'étaient plus que des apparences trompeuses ; ils masquaient une décadence irréversible. Philippe, comme Charles, n'avait aucune notion des bouleversements sociopolitiques qui s'étaient opérés depuis Saint Louis. La Jérusalem terrestre voulue par le pieux

monarque s'en était allée en fumée. Ce n'avait pas été sans conséquences funestes que Philippe le Bel avait anéanti l'autorité temporelle du Saint-Siège et l'ordre des Templiers, écrasé le peuple d'impôts et porté un grave dommage à l'économie française. Les troubles qui avaient assombri la fin de son règne étaient significatifs. Le pouvoir monarchique en sortait ébranlé. Les principes traditionnels d'autorité étaient indirectement remis en cause. La méfiance s'installait, nourrie de scepticisme. L'esprit de rébellion persistait, sous-jacent. Cette situation complexe, Philippe VI ne pouvait en faire une analyse correcte, encore moins l'affronter. La soif de justice, d'égalité fiscale, qui avait provoqué la création des Ligues, lui paraissait sans importance. Il en était de même de l'ascension de la bourgeoisie. Son unique souci restait de s'imposer à cette noblesse dont il avait sucé le lait, dont il connaissait à fond les aspirations et rêvait de restaurer l'antique splendeur. Cependant ce n'était pas un mauvais homme. Les qualités de cœur ne lui manquaient pas. Mais il semble bien qu'en dépit de sa haute naissance, il écoutait d'une oreille un peu trop complaisante les flatteurs qui lui décernaient le surnom de « Fortuné ».

Pour l'heure, il se voyait le maître du plus beau royaume de la terre, doté d'une armée réputée la première d'Europe. Ses caisses étaient pleines. Un de ses premiers actes de roi fut d'envoyer Pierre Rémy au gibet et de confisquer sa fortune, à la vérité considérable. Pierre Rémy avait été maître de l'hôtel et de la chambre aux deniers sous Louis X le Hutin. Charles IV le Bel le nomma trésorier, le combla de faveurs et de dons. Sa fortune était évaluée à 200 000 livres. Les nobles de la Cour l'accusaient de voler l'Etat. Philippe VI lui fit rendre gorge, procédé facile. Charles de Valois ne s'était pas comporté autrement à l'égard d'Enguerran de Marigny !

A Paris, à Reims, on préparait le sacre. Philippe VI le voulait superbe. Il y voyait à coup sûr un moyen d'éblouir, et par là, d'affirmer sa prééminence. De plus, c'était un croyant sincère : il pensait que l'onction lui conférerait les vertus d'un vrai roi, protecteur de son peuple, lieutenant de Dieu et révérend comme tel ! Du point de vue politique, elle donnerait un caractère définitif à « l'élection » des Valois, sanctionnerait leur avènement.

La cérémonie eut lieu le 29 mai 1328, jour de la Trinité. Le roi et la reine furent couronnés par la main de Guillaume de

Trie, archevêque de Reims. Elle stupéfia par sa magnificence. Les fêtes durèrent cinq jours. Les bourgeois de Reims en assumaient les frais. L'affluence était telle que l'on avait dû construire trois nouvelles « halles » pour abriter les invités. Les pairs du royaume, les dignitaires, les grands feudataires (à l'exception d'Edouard III d'Angleterre), les principaux seigneurs, une foule de personnages de second ordre, se pressaient autour du nouveau roi, rivalisant de luxe et d'élégance. Le comte de Flandre parut avec une suite de deux cents chevaliers, tous vêtus d'une somptueuse « livrée » à ses couleurs ; il eut l'insigne honneur de porter l'épée du sacre. Jamais, de mémoire d'homme, on n'avait vu une assistance aussi brillante prendre part à une fête pareille ! Les habitants de Reims s'inquiétaient un peu de la note, mais les beaux seigneurs dépensaient sans compter et l'argent roulait ! Quant à Philippe VI, il exultait. Son objectif était atteint. Non seulement le sacre faisait de lui un roi à part entière, mais il effaçait jusqu'au souvenir du sacre des Capétiens. Philippe confondait faste et grandeur.

Après le couronnement, il se rendit à Saint-Denis, puis à Notre-Dame de Paris, selon l'usage. Un grand banquet réunit ensuite les principaux barons ; il clôtura dignement la fête. Après quoi l'on dut s'occuper des choses sérieuses, c'est-à-dire des affaires de Flandre. On se souvient que Louis de Nevers avait sollicité l'aide de Philippe VI. Depuis 1323, il était en lutte contre Bruges et les cités rebelles. On lui reprochait de s'appuyer exclusivement sur le patriciat, de négliger la bourgeoisie et les métiers, et surtout de prendre ses ordres à Paris. Capturé par ses adversaires, il n'avait pas digéré l'affront qu'il avait subi. La plupart de ses partisans avaient été massacrés. On avait démoli les manoirs, les plus belles demeures. Les concessions arrachées à Louis de Nevers réduisaient considérablement son pouvoir. Il ne demandait rien moins à Philippe VI que d'intervenir militairement pour anéantir la tyrannie des bourgeois flamands.

En droit féodal, sa requête était parfaitement régulière. Le comte de Flandre, ayant prêté serment d'allégeance, se comportait en vassal. Philippe VI devait répondre en suzerain, c'est-à-dire faire droit à la requête. Mais il était roi et, dès lors, son devoir de protection posait problème. Nul n'ignorait qu'il existait un parti résolument anglophile, donc antifrançais, dans les villes flamandes. Les ateliers avaient un besoin vital

des laines anglaises. La subordination du comté au roi de France portait un très grave dommage à l'industrie et au commerce. D'où la politique ondoyante des prédécesseurs de Louis de Nevers ; d'où les campagnes de Philippe le Bel aux résultats incertains. En intervenant à nouveau, Philippe VI engageait dangereusement l'avenir ; il offrait au roi d'Angleterre une occasion inespérée. Il est vrai qu'Edouard III n'était qu'un jeune homme réduit à l'impuissance par sa mère et par l'amant de celle-ci. Au surplus, Philippe VI brûlait d'inaugurer son règne par une action d'éclat.

C'est ici que se situe un épisode symptomatique ; il montre quelle était la mentalité de Philippe VI. Ce dernier crut devoir consulter ses barons sur l'opportunité de l'intervention en Flandre. On délibéra. Certains suggérèrent de différer la campagne jusqu'à l'année suivante. On était à la fin de juin, peut-être au début de juillet et rien n'avait été préparé. Ces conseils de prudence irritèrent Philippe VI. Il se tourna vers le connétable, Gaucher de Crécy, plus connu sous le nom de Gaucher de Châtillon :

— Et vous, Gaucher, qu'en dites-vous ?

Le connétable avait presque quatre-vingts ans, mais non encore l'âge de raison. Il répondit fièrement :

— Qui a bon cœur à bataille, toujours trouve-t-il le temps convenable.

C'était la réponse même que Philippe VI attendait. Tout joyeux, il étreignit Gaucher de Crécy et s'écria :

— Qui m'aime me suive !

Les barons suivirent. Finalement il ne leur déplaisait pas d'étriller ces bourgeois et ces tisserands déguisés en soldats. L'armée fut convoquée à Arras pour le 22 juillet ; elle se réduisait à la seule cavalerie. Philippe VI ne voulait pas s'encombrer de piétaille ; il faisait confiance à sa chère noblesse et cela réjouissait les cœurs chevaleresques. Toutefois les villes contribuèrent pécuniairement à l'expédition. Dans les manoirs et les châteaux, on crut le bon temps revenu et l'on pensa que le premier Valois était réellement le modèle des rois. Philippe était dévot. Il visita les églises, distribua de larges aumônes et s'en fut lever l'oriflamme de Saint-Denis, avant de rejoindre l'armée. Malgré la saison tardive, le vasselage répondit en masse à la convocation. Tous les grands seigneurs et leurs chevaliers bannerets étaient présents. Les Grandes Chroniques

LES ROIS QUI ONT FAIT LA FRANCE

énumèrent les « batailles » (les escadrons) composant l'armée. Cette énumération ne permet pas de déterminer le nombre de combattants. On sait par contre que les rebelles flamands étaient environ quinze mille. Ils eussent été plus nombreux si la ville de Gand n'avait fait dissidence et si les bourgeois de Bruges (promoteurs de la révolte contre Louis de Nevers !) n'avaient préféré s'enfermer dans leurs murs, car ils craignaient d'être assiégés et songeaient d'abord à leurs richesses. Mais les rebelles s'étaient donné, en la personne de Colin Zannequin, un chef habile et énergique. Zannequin ne voulait pas affronter la redoutable cavalerie française en rase campagne. Il apostâ son armée sur le mont Cassel, seule hauteur de la région et position inexpugnable. Quand les Français furent en vue, Zannequin fit déployer un grand étendard sur lequel il avait fait peindre un coq avec cette inscription :

*Quand ce coq-ci chantera
Le roi trouvé ça entrera.*

C'était une bien grosse injure à l'égard de Philippe VI, roi « élu », par conséquent de légitimité douteuse. Il contint pourtant sa colère et se garda de brusquer l'assaut. On espérait que les Flamands quitteraient bientôt leur perchoir. Il n'en fut rien. Alors, le 23 août, Philippe envoya ses maréchaux ravager les environs de Bruges. Les bourgeois de cette ville assistèrent impuissants à la destruction de leurs fermes, de leurs moulins et de leurs maisons de campagne ; ils n'osèrent pas quitter leurs remparts. Les Français regagnèrent paisiblement le camp devant Cassel. Zannequin remarqua que ce camp était à découvert, sans aucun service de guet. Il divisa son armée en trois groupes. Les Flamands descendirent silencieusement du mont et se ruèrent soudain vers les tentes françaises. Les chevaliers de Philippe se promenaient dans « leurs belles robes », riaient, jouaient aux échecs. Le roi devisait dans son tref¹ avec ses conseillers. Par bonheur, les maréchaux et leur suite portaient encore leur armure. Entendant les cris des Flamands, ils chargèrent. Leur élan suffit à retarder Zannequin. Les Français s'armèrent en toute hâte. Philippe endossa sa tunique fleurdelisée et coiffa

1. Pavillon.

LES VALOIS

un bassinet de cuir blanc. Suivi du porte-oriflamme et de quelques chevaliers, il fonça vers la bataille où son impétuosité fit merveille. Bientôt les Flamands furent submergés et plièrent. Zannequin les rameuta. Ils formèrent le cercle pour résister aux assauts de la cavalerie française. Le cercle fut enfoncé et le massacre commença, impitoyable. Douze mille Flamands, dont Zannequin, périrent dans cette journée. Bruges, Ypres, les autres cités rebelles capitulèrent sans conditions. Ayant assez profité du pillage et des confiscations, Philippe décida que « le temps commençait à se refroidir ». Il avait terminé sa besogne, qui était d'humilier les boutiquiers de Flandre et de restaurer l'autorité de son vassal. Il annonça donc son prochain départ, non sans gratifier Louis de Nevers de cet avertissement : « Comte, ayez garde dorénavant que, par défaut de justice, il ne nous faille retourner par-ça ! »

Son triomphe passait les espérances. En une seule campagne, il avait réussi là même où Philippe le Bel et ses fils avaient échoué. Cassel effaçait l'humiliant souvenir de Courtrai. Il n'y avait plus de rebelles en Flandre ! Le comté rentrait définitivement dans la mouvance française. Cette victoire foudroyante consacrait la supériorité de la chevalerie sur la piétaille et la réputation de bravoure du premier roi Valois. Redoutable illusion... Mais Paris l'accueillit comme un nouvel Alexandre. Vraiment il méritait alors le surnom de Fortuné !

III

L'HOMMAGE D'ÉDOUARD III

Les difficultés commencèrent. Ayant écrasé les rebelles flamands, c'est-à-dire le parti anglophile, Philippe VI crut pouvoir exiger l'hommage d'Edouard III pour la Guyenne et le Ponthieu. Il n'était pas sans savoir que la reine Isabelle avait écrit, au nom de son fils, aux principaux seigneurs gascons, languedociens et navarrais, pour les informer de l'intention d'Edouard de recouvrer son héritage et les inciter à travailler l'opinion en sa faveur. Elle osa faire saisir les marchandises françaises, ce qui constituait un casus belli. Philippe VI dédaigna : l'Angleterre était alors un si petit royaume ! Néanmoins il dépêcha un ambassadeur à Londres pour signifier à Edouard qu'il devait l'hommage au roi de France pour la Guyenne et le Ponthieu. Edouard s'abstint de comparaître. Philippe renouvela la citation au début de 1329. Isabelle, dont le pouvoir chancelait, suggéra à son fils d'adresser des excuses au roi de France. Philippe insista pour

recevoir l'hommage d'Edouard dans les plus brefs délais ; il parlait en maître ; que ne persista-t-il dans cette attitude ! Rendez-vous fut pris à Amiens pour le 26 juin. Philippe se transporta dans cette ville avec une escorte de trois mille chevaux. Les rois de Bohême (Jean l'Aveugle), de Majorque et de Navarre l'accompagnaient. Fêtes et pourparlers se prolongèrent dix jours. Deux contestations fort sérieuses opposèrent les négociateurs. Les Anglais refusaient qu'Edouard fit hommage pour la portion de Guyenne conquise par Charles de Valois sous le règne du dernier Capétien, à moins d'en obtenir la restitution préalable. Les Français estimaient que ces territoires, acquis par droit de bataille, devaient rester à Philippe. On convint qu'Edouard prêterait serment pour la seule partie réellement anglaise de la Guyenne. Mais on disputa aussi sur la nature de l'hommage. Philippe voulait que ce fût un hommage lige, donc à plein effet juridique. Edouard ne voulait jurer que « de bouche et de parole tant seulement » ; autrement dit il refusait de devenir « l'homme » du roi de France. La cérémonie qui s'ensuivit ne fut qu'une parodie ; on l'expédia à la hâte, car on était impatient de commencer les joutes et de se divertir. Toutefois Edouard avait obtenu gain de cause. Il avait demandé à consulter les chartes anciennes, avant d'arrêter sa position. Philippe se contenta d'un semblant d'hommage. Edouard III attendit le 30 mars 1331 pour reconnaître que son hommage était lige, et assurer son très cher seigneur et cousin de sa loyauté. Cette réponse satisfit la vanité de Philippe VI, et d'autant qu'Edouard III régnait désormais par lui-même : en 1330, il s'était libéré de la tutelle de Mortimer en le faisant pendre et il avait exilé la reine Isabelle.

Ce fut alors qu'éclata l'affaire de Robert d'Artois. Ce dernier n'avait cessé de disputer le comté d'Artois à sa tante Mahaut, mariée au comte palatin de Bourgogne (en réalité de Franche-Comté). Il descendait de Robert d'Artois, frère de Saint Louis, une sorte de paladin dont l'existence aventureuse rappelait celle de Charles de Valois. Robert d'Artois perdit son fils Philippe à la bataille de Furnes. Il fut lui-même tué à Courtrai. Le comté d'Artois fut attribué à Mahaut, sœur de Robert, et non pas au petit-fils de celui-ci, également prénommé Robert. Trois arrêts rendus en 1302, 1309 et 1318 avait confirmé la dévolution de l'Artois à Mahaut. Robert d'Artois ne s'en estimait pas moins spolié. Il était l'ami de Philippe VI. En

1328, il avait emporté l'adhésion de l'assemblée à la candidature du Valois. « L'homme du monde, écrit le chroniqueur Jean le Bel, qui plus aida le roi Philippe à parvenir à la couronne de France... et avait toujours été son spécial et secret compagnon. » L'attitude de Robert n'était pas entièrement désintéressée. Il tenait beaucoup à ce que les femmes fussent exhérédiées, d'autant plus qu'en Artois elles pouvaient hériter, et que ce comté avait naguère fait partie du domaine royal. Aperçoit-on l'astuce ? Il profita de l'assemblée d'Amiens pour demander justice. Philippe VI fit droit à sa demande. Il avait pourtant récompensé la complaisance de Robert en érigeant en pairie le comté de Beaumont. En outre, il avait pu consulter ses légistes ; il devait savoir que les droits de Robert étaient douteux. Il désigna néanmoins des commissaires pour entendre les témoins des requérants. Leur audition ne dura pas moins de trois mois. Ils affirmèrent avoir vu jadis les titres établissant les droits de Robert, titres détournés par Mahaut. Celle-ci préparait sa défense, quand elle mourut brusquement. Puis ce fut le tour de sa fille, la reine Jeanne, veuve de Philippe V le Long. On soupçonna Robert de les avoir fait « enherber » (empoisonner). La petite-fille prit la relève. Alors Robert d'Artois joua sa dernière carte. Il produisit les documents réputés perdus, munis de sceaux apparemment authentiques. La partie adverse n'eut aucune peine à démontrer leur fausseté. Ces pièces avaient été fabriquées par Jeanne de Divion, l'âme damnée de Robert. Elle fut arrêtée, soumise à la torture, avoua tout ce qu'on voulut et déclara qu'elle avait agi sur ordre de Robert. On l'expédia au bûcher. Robert continua de nier. Ce fut en vain que Philippe VI, qui l'aimait, tenta de le ramener à la raison. Robert refusa de se désister. Le roi ne put se dérober plus longtemps à son devoir de justicier. Par arrêt du 23 mars 1331 il déclara fausses les preuves avancées par Robert et ordonna qu'elles fussent annullées. Une telle décision entraînait la comparution du coupable devant la Chambre des pairs, pour y répondre du crime de lèse-majesté. Robert se dispensa de comparaître. Il risquait la contumace. Après quatre citations, Philippe prononça le bannissement de Robert et la confiscation de ses biens. Le héraut d'armes rompit solennellement son écusson, cependant que le pauvre roi se voilait la face. Le scandale éclaboussait non seulement la pairie, mais plus encore la famille royale, car Robert avait épousé une Valois.

LES ROIS QUI ONT FAIT LA FRANCE

TROISIÈME PARTIE

LE ROI (1364-1375)

1. La personne de Charles V	125
2. Cocherel et le Sacre	132
3. Bertrand du Guesclin	140
4. Pierre le Cruel	147
5. Préliminaires	155
6. Les débuts de la reconquete	162
7. La connetablie de Du Guesclin	169
8. L'Instruction de Montpellier	177
9. La reconquete du Poitou	183
10. La chevauchée de Lancastre	190
11. La treve de Bruges	196

QUATRIÈME PARTIE

LE SAGE (1376)

1. La journée du roi	203
2. De la mesure en toute chose	209
3. Libraire et collectionneur	220
4. L'entourage.	226
5. « La bonne policie »	233

CINQUIÈME PARTIE

LES DEUX COURONNES (1377-1380)

1. Jean de Vienne.	243
2. La visite de l'empereur Charles IV.	250
3. La trahison du roi de Navarre	259
4. Le Grand Schisme	266
5. L'opposition bretonne.	274
6. L'émeute de Montpellier	281
7. Ce fut un grand dommage	288
8. Réjouissez-vous, mes bons et loyaux amis	294
<i>Notices biographiques</i>	303
<i>Bibliographie</i>	313

Achévé d'imprimer en avril 2012
par Normandie Roto Impression s.a.s., 61250 Lonrai
N° d'impression : 121549
N° d'édition : L.01EUCN000496.N001
Dépôt légal : mai 2012

Imprimé en France